

DOSSIER DE PRESSE

Signature de la convention cadre de partenariat entre Métropole Rouen Normandie et le CHU – Hôpitaux de Rouen

Le CHU-Hôpitaux de Rouen et la Métropole renforcent leurs coopérations dans le but d'améliorer l'offre de soins pour la population de la Métropole, attirer et fidéliser les professionnels de santé et les chercheurs de tout pays et promouvoir les industries liées à la santé.

La Métropole Rouen Normandie soutient déjà le CHU de Rouen notamment par sa contribution au financement de projets d'innovation et investissements biomédicaux d'importance tels que la plateforme de stéréotaxie ou le Médical Training Center (MTC). Le CHU et la Métropole Rouen Normandie (MRN) sensibilisent par ailleurs les personnels du CHU à de nouvelles pratiques de mobilité dans le cadre d'un Plan de Déplacement d'Entreprise (PDE).

Cette convention-cadre a vocation à consolider les coopérations existantes mais également à développer de nouveaux partenariats dans différents domaines tels que le développement du numérique, la protection de l'environnement, le développement durable, l'accès à la culture...

Avec cette convention, la Métropole poursuit dans le renforcement des partenariats noués avec les grands acteurs de son territoire – acteurs de l'enseignement supérieur, institutionnels, consulaires... - en se dotant d'outils et de cadres souples permettant d'approfondir le travail en commun autour d'objectifs partagés, au bénéfice de la dynamique métropolitaine.

RECHERCHE :

SOUTENIR L'INNOVATION ET LES TECHNIQUES DE FORMATIONS LES PLUS INNOVANTES DANS LE DOMAINE DE LA SANTE

Le CHU ouvrira son Médical Training Center à l'automne 2016, avec le soutien de l'Etat, de la Région Normandie, de la Métropole et de l'Université de Rouen Normandie. Ce centre pluridisciplinaire d'excellence situé au sein du campus hospitalo-universitaire de Martainville et de la zone d'activité « Rouen Innovation Santé » est destiné, à l'échelle régionale, nationale et internationale, à entraîner en formation de nombreuses équipes médicales et paramédicales et à contribuer à la diffusion des innovations technologiques.

La Métropole soutient l'installation ou l'acquisition d'équipements innovants de nature à favoriser le développement de la recherche clinique et la diffusion des innovations en santé.

Cette action s'inscrit notamment dans le cadre de la stratégie de la ComUE qui retient l'innovation diagnostique et thérapeutique pour la santé et le bien-être comme l'un de ses axes d'excellence en matière de recherche et d'innovation.

ATTRACTIVITE :

RENFORCER ET VALORISER L'IMAGE DU TERRITOIRE METROPOLITAIN

A l'occasion d'actions-propres ou conjointes, La Métropole de Rouen et le CHU de Rouen participeront à la promotion des compétences reconnues du territoire en matière de soins, de recherche clinique, d'innovation organisationnelle ou technologique, auprès des acteurs économiques locaux, nationaux et internationaux. Le but est de valoriser l'ensemble du pôle innovation santé de la métropole et sa zone d'activité économique, en France et à l'international, et de renforcer l'attractivité du CHU pour ses recrutements dans le domaine médical et scientifique.

Le CHU collaborera à la mise en œuvre de la stratégie économique de la Métropole - notamment sa stratégie tertiaire. Il participera aux instances de gouvernance de *Rouen Innovation Santé* afin de partager le programme d'animation, de promotion et de prospection, de recensement des événements, de congrès ou colloques au rayonnement national ou international qu'il pourra organiser. La Métropole soutiendra la politique d'attractivité du CHU en direction des médecins et chercheurs venant d'autres régions ou de l'étranger pour leur faire connaître les ressources et les opportunités du territoire.

ETUDIANTS :

ASSOCIER LE CAMPUS MARTAINVILLE A LA VIE ETUDIANTE METROPOLITAINE

Dans le cadre du partenariat en cours de construction entre la Métropole et de la Conférence de l'Enseignement Supérieur de l'Agglomération de Rouen (CESAR), la Métropole s'engage à prendre en compte les attentes et les spécificités des étudiants en formations médicale et paramédicale sur le campus du CHU de Rouen.

MOBILITE :

PARTAGER UNE STRATEGIE COMMUNE EN MATIERE DE MOBILITE DURABLE DES PERSONNELS

La Métropole et le CHU de Rouen poursuivront la démarche engagée dès 2007 pour accompagner et promouvoir auprès des personnels du CHU un plan de mobilité limitant l'usage des véhicules individuels au profit de la marche à pied, de l'utilisation de vélos, du covoiturage ou des transports en commun. La démarche a permis de bâtir un plan d'actions exemplaire, tant sur le fond que sur le mode de gouvernance.

La participation financière de la Métropole et du CHU, prévue dans la convention de mise en œuvre du Plan de Déplacement d'Entreprise (PDE) signée le 11 février 2015 permet de motiver les agents et de les inciter à modifier leurs comportements en matière de mobilité.

TRANSPORTS :

AMELIORER L'ACCESSIBILITE A L'HOPITAL CHARLES NICOLLE

La Métropole Rouen Normandie et le CHU de Rouen s'attacheront à améliorer l'accessibilité pour les patients et la qualité de vie des personnels en recherchant de nouvelles possibilités d'accès et de stationnement les plus adaptées à leurs contraintes.

Une des orientations sera le prolongement de la ligne 4 du TEOR de la gare actuelle jusqu'à l'hôpital Charles-Nicolle. Par ailleurs, le projet d'implantation de la future gare rive sud et son impact sur les échanges avec le CHU sont à prendre en compte.

CULTURE :

ORGANISER LA COOPERATION CULTURELLE

Le CHU, lieu de diffusion de propositions artistiques et culturelles

Le CHU a une politique active de programmation culturelle dans les différents espaces des sites hospitaliers: pour les patients, les visiteurs, le personnel soignant.

Dans le cadre des événements organisés par la Métropole Rouen Normandie, le CHU proposera des espaces (halls, unités, chambres, ...) pour organiser les différentes manifestations au regard de leur format et de la typologie des publics visés, qu'il s'agisse de l'accueil de spectacles, d'ateliers, d'expositions, de conférences ou de résidences d'artistes.

La Métropole Rouen Normandie incitera les équipements qu'elle soutient à intégrer dans leurs réflexions, programmations ou diverses actions, les axes culturels et artistiques développés par le CHU.

Le CHU : lieu patrimonial

Le CHU s'inscrit dans l'histoire de son territoire, et à ce titre, ses patrimoines architecturaux, mobiliers et immatériels doivent être valorisés par :

- L'inscription dans les programmes semestriels de visites du Label Villes et Pays d'art et d'histoire (VPAH)
- L'organisation de visites guidées pour les nouveaux personnels arrivants
- La participation aux Journées Européennes du Patrimoine
- La valorisation des collections du Musée Flaubert
- La valorisation des résultats et contenus de l'étude ethnologique sur le patrimoine immatériel et mémoire du CHU ;

Le CHU : lieu de réalisation d'actions et projets culturels

Actions et médiations culturelles

Des actions visant à faire découvrir les différents musées métropolitains seront menées en direction des patients, des visiteurs, du personnel soignant.

- **Visites des musées métropolitains**
- **Réalisation de projets expérimentaux** qui auront une double finalité : favoriser la rencontre des dispositifs et structures culturels avec des publics spécifiques (malades souffrant de la maladie d'Alzheimer, personnes âgées, personnes en situation de handicap...) et dont les travaux pourront être valorisés, utilisés par le plus grand nombre.
- **Ateliers de pratique artistique** en lien avec les différentes programmations culturelles de la MRN

Le CHU : relais d'information

Le CHU et ses différents sites disposent de supports d'informations et de communication diversifiés qui peuvent participer à la diffusion de l'actualité culturelle de la Métropole Rouen Normandie : programmations des équipements, des manifestations ou événements spécifiques ; mais aussi la valorisation des projets menés en collaboration dans le cadre du présent partenariat. Les supports visés sont le magazine institutionnel, la télé interne, le site internet.

Le Musée Flaubert dans le sillage des musées métropolitains

Une collaboration sera initiée entre le musée du CHU et la Réunion des Musées Métropolitains.

Soutien financier

La Métropole soutiendra les actions culturelles du CHU–Hôpitaux de Rouen par une subvention annuelle forfaitaire de 15 000 € pendant la durée de la convention.

COMMUNICATION : MIEUX FAIRE CONNAITRE

Le CHU de Rouen et la Métropole souhaitent par cette convention donner plus de visibilité aux actions, projets et événements portés respectivement, ou conjointement, en développant des actions de communications en étroite collaboration.

Contacts

Sophie CHARBONNIER

Attachée de presse

Métropole Rouen Normandie

02 32 76 84 24 / 06 46 15 34 21

Sophie.charbonnier@metropol-rouen-normandie.fr

Rémi HEYM

Directeur de la communication

CHU-Hôpitaux de Rouen

remi.heyem@chu-rouen.fr